

MAIRIE DE ST GENEST LACHAMP

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2023.

Le Conseil Municipal de ST GENEST LACHAMP, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire MERCURY Sonia, le mardi 19 septembre 2023 à 15 heures.

Etaient présents : MERCURY Sonia, MARTIN Eliane, SOULAGEON Pierrette, DESROIS Gilbert, LEPINE Nadine, DURAND Pierre, SENO Yves, SIEBERT Joachim.

Secrétaire de séance : DURAND Pierre

1- Convention déneigement 2023/2024 :

Madame le maire de Saint Genest Lachamp rappelle aux conseillers la nécessité de renouveler la convention de déneigement pour la nouvelle saison hivernale. A l'unanimité il est décidé de reconduire la convention avec l'entreprise BONNET Baptiste aux mêmes conditions que l'année précédente.

2- Plan communal de sauvegarde :

La commune devant déposer son PCS avant la fin de l'année, un point est fait sur les différents moyens humains et matériels nécessaires à la rédaction de ce document et à sa mise en place.

3- SCOT - PLUI :

Suite aux dernières réunions qui ont eu lieu concernant le PLUI, Madame le Maire donne la parole à Monsieur Durand afin qu'il expose aux conseillers les derniers éléments sur ce dossier. Une réunion avec des représentants de Val'Eyrieux et d'autres communes devrait être organisée afin de pouvoir répondre à toutes les interrogations que les élus se posent.

4- Travaux d'investissement – Fond de concours :

Suite au dernier conseil et à la décision de faire procéder aux travaux de réfection du préau de Talaron afin de restaurer le patrimoine communal. Madame le Maire informe que dans le cadre du fond de concours de Val'Eyrieux, la somme de 8 032.48 € a été attribuée à la commune afin de participer au financement des travaux.

5- Divers :

- Contrat copieur : il est décidé que le contrat avec Koesio ne sera pas reconduit une fois arrivé à son terme, une proposition à bien moindre coût ayant été faite à la commune.
- Ménage gîtes : Vu le non-respect de certains locataires face à l'obligation de rendre les gîtes propres le jour du départ, il est envisagé de demander en plus du chèque de caution en cas de détérioration, un chèque de caution pour le ménage qui ne sera restitué que si les gîtes sont rendus propres.
- Nuisances : Des nuisances sont constatées par les administrés et les élus sur la commune, certaines dues au passage des véhicules motorisés de loisirs sur les voies communales qui parfois endommagent les chemins, notamment le chemin des Dragonnades. Attache va être prise auprès du PNR qui aide les communes dans le cadre de ces nuisances. L'autre problème concerne la population de sangliers qui fait énormément de dégâts et pour laquelle plusieurs plaintes ont été enregistrées. Une réunion sera envisagée avec l'ACCA, les personnes concernées par ces détériorations et les élus.
- Trail des châtaigniers : Le trail devrait bien avoir lieu (départ-arrivée) sur la commune début avril.
- Lavoir de la Rouveyre : Même si à l'heure actuelle il n'est pas question de couper l'eau du lavoir, une réunion sera organisée sur place avec les habitants du hameau, des représentants de Val'Eyrieux, de la SAUR et les élus afin de parler du devenir du lavoir.
- Congés : informations sur les dates de fermeture du secrétariat de mairie qui seront affichées dans les hameaux ainsi que sur internet et Illiwap.